

**ARRETE N° 2020-009 portant délégation de signature au vice-président  
du conseil des études et de la vie universitaire (CEVU)**

**L'administrateur général de l'Institut polytechnique de Grenoble**

- Vu** Le code de l'éducation ;
- Vu** Le décret n° 2007-317 du 8 mars 2007 relatif à l'Institut polytechnique de Grenoble, modifié par le décret 2019-1123 du 31 octobre 2019
- Vu** La délibération de l'Assemblée des trois conseils de l'établissement en date du 13 février 2020 portant élection de Monsieur Pierre BENECH en qualité d'administrateur général de l'Institut polytechnique de Grenoble à compter du 29 février 2020
- Vu** La délibération du conseil des études et de la vie universitaire en date du 13 février 2020 portant élection de Madame Christine CHIRAT en qualité de vice-présidente

---

**ARRETE**

---

**Article 1**

Délégation de signature est donnée par l'administrateur général, à Madame Christine CHIRAT, professeur des universités, Vice-présidente du conseil des études et de la vie universitaire (CEVU) à l'effet de signer les documents administratifs relatifs au domaine des études et de la vie universitaire.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de l'administrateur général, délégation de signature est donnée à Madame Christine CHIRAT, à l'effet de signer tout acte administratif et financier relatif à l'administration de l'établissement, à l'exception des alinéas 11°, 12°, 13° et 14° de l'article 9 du décret n° 2007-317 du 8 mars 2007, modifié.

**Article 3**

Le directeur général des services et l'agent comptable sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché aux lieux prévus à cet effet dans les locaux des services d'établissement et dans ceux des composantes.

Fait à Grenoble, le 1<sup>er</sup> mars 2020

L'administrateur général

SIGNE

Pierre BENECH

Vu et pris connaissance de la présente délégation

SIGNE

Christine CHIRAT